

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC



Commentaire au 31 décembre 2023

Après deux années de pertes, les marchés d'obligations mondiales ont inscrit de solides rendements pour l'année. Les taux obligataires ont chuté en novembre et en décembre, faisant grimper les prix des obligations, lorsque les principales banques centrales ont indiqué qu'elles étaient sur le point de mettre fin à deux années de hausses des taux d'intérêt. Les investisseurs ont interprété ces signaux comme des preuves que les taux baisseraient sensiblement en 2024.

Les obligations de société mondiales et les autres titres de créance perçus comme présentant un risque élevé ont bien fait, étant donné que l'économie mondiale a évité une récession et que les sociétés sont demeurées très rentables. L'année a commencé sur une note négative : l'effondrement de plusieurs banques américaines de taille moyenne et de Credit Suisse a entraîné une crise brève, qui a forcé les autorités à intervenir. Le gestionnaire de portefeuille a profité de cet épisode tumultueux pour acquérir des titres additionnels de catégorie 1 présentant une valeur attrayante ; ces titres sont conçus pour éviter le renflouement des banques par l'État. Ces placements se sont appréciés et ont ainsi contribué au rendement du fonds.

Le rendement du fonds a bénéficié d'une pondération accrue en titres de créance des marchés émergents, où la croissance économique a fait preuve de résilience. La surpondération des obligations de sociétés européennes et la sous-pondération de la région Asie-Pacifique ont également contribué au rendement du fonds. Les obligations japonaises ont tiré de l'arrière par rapport aux autres titres comparables, en raison des attentes voulant que la Banque du Japon revienne après sept ans sur son engagement à maintenir les taux d'intérêt à un niveau bas, alors que les autres banques centrales envisageaient d'abaisser leurs taux. Vers la fin de la période visée, le fonds a encore réduit sa pondération en obligations de sociétés américaines à risque, le gestionnaire de portefeuille étant d'avis qu'elles n'offraient pas une rémunération suffisante en cas de repli de l'économie.

Le gestionnaire de portefeuille croit que la plupart des banques centrales commenceront à réduire les taux directeurs en 2024. Les dépenses de consommation, les investissements des entreprises et le commerce mondial commencent à ressentir les effets du relèvement des taux d'intérêt et risquent de fléchir davantage. En cas de détérioration de l'économie, les investisseurs pourraient exiger des primes plus importantes pour les obligations de sociétés, en particulier pour celles présentant un risque élevé.

La baisse des taux obligataires observée en fin d'année laisse croire que les taux d'intérêt ont atteint leur sommet pour le moment. Les valorisations des obligations de sociétés plus risquées sont peut-être trop élevées ; il semble donc moins intéressant d'investir dans ces obligations, vu le risque de repli de l'économie au cours de l'année à venir. Par conséquent, le fonds continuera de sous-pondérer les obligations de sociétés américaines, qui ne reflètent pas encore les risques d'un ralentissement de l'économie aussi clairement que les titres équivalents en Europe et dans les Marchés émergents, dans lesquels le gestionnaire de portefeuille préfère avoir une pondération plus forte.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.